

## CULTURES ET PRODUITS ALIMENTAIRES TRANSGENIQUES EN EUROPE : ECHEC SUR TOUTE LA LIGNE !

### Résumé

**L'opposition des pays d'Europe envers les Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) risque de se durcir si on autorise l'importation d'un nouveau maïs génétiquement modifié.**

Les pays membres de l'Union Européenne restent divisés sur la question des OGM et de nombreuses régions se dotent de moyens de les interdire sur leur territoire pour protéger l'agriculture biologique et traditionnelle. Le marché des aliments génétiquement modifiés est pratiquement mort et ce n'est pas l'autorisation d'importer le nouveau maïs transgénique qui encouragera la demande. Au contraire, elle renforcera à coup sûr le refus de citoyens floués.

### Introduction

C'est presque sûr, l'Europe va bientôt autoriser un OGM pour la première fois en plus de 5 ans. La Commission Européenne (voir encadré) tente d'imposer les aliments transgéniques en important du Bt11, un maïs produit par Syngenta, et ce malgré une très forte opposition dans le public, un rejet quasi-total par le marché et une controverse scientifique à propos des effets possibles sur la santé publique.

#### **Qu'est-ce que l'Union Européenne?**

Depuis le 1<sup>er</sup> mai l'Union Européenne (UE) se compose de 25 Etats Membres, du Portugal à la Pologne. La Commission Européenne (le bras exécutif de l'UE, non élu) propose des Directives et des Régulations applicables à toute l'UE. Les décisions sont prises au moyen d'un scrutin complexe requérant l'accord des Etats Membres, de la Commission et du Parlement Européen, dont les membres sont élus

### **Les citoyens européens ne veulent pas des OGM.**

Les Européens sont très largement opposés aux OGM, que ce soit dans les champs ou dans leurs assiettes. Si la Commission - à qui les états-membres ont refilé le bébé - met fin au moratoire, ce sera contre la volonté des citoyens. Les sondages d'opinion publiés par la Commission Européenne montrent que 94.6% des Européens exigent le droit de choisir, que 85.9% veulent en savoir plus avant de décider, et que 70.9% refusent purement et simplement les OGM<sup>1</sup>.

Le marché a réagi à cette inquiétude et les grands industriels de l'alimentation et les distributeurs ont pour la plupart supprimé les ingrédients transgéniques de leurs produits en Europe. C'est cela, le vrai moratoire, et le marché reste pratiquement nul quel que soit le nombre d'aliments transgéniques autorisé par la Commission.

Un certain tonnage de végétaux génétiquement modifiés est importé en Europe pour l'alimentation du bétail. Même là, plusieurs grands distributeurs rejettent l'utilisation d'aliments transgéniques pour l'élevage. Depuis avril, les aliments d'élevage à base d'OGM ou qui en contiennent doivent d'ailleurs l'indiquer dans l'étiquetage.

### **Pour une Europe sans OGM**

Le nombre de régions d'Europe qui veulent interdire la culture de plantes transgéniques ne cesse de s'accroître. Des initiatives en ce sens ont été prises dans au moins 22 pays. En France plus d'un millier de maires se prononcent pour des zones sans OGM et au Royaume Uni plus de 44

régions ont demandé une protection spéciale. Plus de 500 villes d'Italie ont également pris position contre l'utilisation d'OGM en agriculture. A mesure que les zones sans OGM s'étendent, les possibilités de culture extensive de plantes transgéniques en Europe<sup>2</sup> diminuent...

### **Action citoyenne directe**

Dans bien des pays des citoyens se sont fait justice en arrachant les pousses transgéniques dans leur région. Au Royaume-Uni plus de 3000 et en France environs 2500 personnes, dont plusieurs figures politiques, se sont engagées à soutenir les protestataires qui arracheraient les plants transgéniques si on venait à en cultiver dans le pays<sup>3</sup>.

### **Disparition des essais**

Les semenciers producteurs d'OGM ne croient pas à leur avenir en Europe : le nombre d'expérimentations en plein champ de végétaux transgéniques est tombé de 264 en 1997 (son plus haut point) à 56 seulement en 2002<sup>4</sup>.

### **Les industriels battent en retraite**

Depuis quelques mois les semenciers producteurs d'OGM ont commencé à se retirer d'Europe. Non seulement le nombre de cultures expérimentales y est en baisse, mais ils retirent aussi des semences transgéniques en développement. Au Royaume Uni. par exemple ils ont réduit *de plus de 50 à 2 seulement* le nombre d'applications de variétés de semences transgéniques<sup>5</sup>. En octobre 2003 Monsanto a

fermé son centre européen de recherche sur le blé, parce que l'insuccès des hybrides transgéniques l'avait amené à *constater l'échec de cette stratégie*.<sup>6</sup> Bayer aurait licencié nombre de ses directeurs en Europe depuis le début de l'année, et a retiré du Royaume-Uni en mars sa seule culture de taille commerciale, parce qu'elle n'était « *pas viable économiquement* »<sup>7</sup>

### **Exportations en chute libre**

Le refus des citoyens a touché de plein fouet les pays exportateurs de végétaux transgéniques, dont les ventes en Europe se sont effondrées. C'est ainsi que les exportations de maïs des Etats-Unis vers l'Europe sont tombées de 3,3 millions de tonnes en 1995 à seulement 25 000 tonnes en 2002. De même le Canada, depuis l'introduction des OGM, a perdu la totalité de son marché d'huile de colza en Europe, estimé à 300 millions de dollars. Source: European Commission regrets US decision, Press Release 13 May 2003

### **Histoire du "moratoire" Européen**

Les produits alimentaires transgéniques ont d'abord été autorisés en Europe au début des années 1990. Mais en 1998 les Ministres de l'Environnement forcés par leur opinion publique ont décidé en commun d'améliorer enfin la réglementation sur la diffusion des OGM dans l'environnement. De même divers pays d'Europe décidaient de ne plus autoriser d'OGM avant d'être assurés d'une meilleure protection pour les populations et l'environnement. C'était un « moratoire de facto », et aucune nouvelle autorisation d'OGM n'a eu lieu en Europe depuis octobre 1998.

Depuis, de nouvelles lois sur les OGM ont été adoptées ; elles sont entrées en application en octobre 2002.<sup>8</sup> Elles représentent certes une amélioration comparées au laisser-faire précédent puisqu'elles exigent que les industriels mènent des études de risques pour déterminer les effets à long terme des cultures GM aussi bien que les effets indirects des OGM. Et elles interdisent enfin les végétaux contenant des gènes de résistance aux antibiotiques. Mais elles portent encore la marque du lobbying féroce des pro-OGM. Comme aux Etats-Unis où le processus d'autorisation se base sur la bonne volonté des industriels pour mener à bien leurs expérimentations !

Sous la pression des citoyens, l'Europe s'est également dotée d'une nouvelle législation pour l'étiquetage et la traçabilité des produits transgéniques dans l'alimentation humaine et animale afin de mieux informer les consommateurs. Les produits alimentaires qui contiennent des OGM ou viennent de végétaux transgéniques (même si, comme l'huile, ils ne contiennent plus d'ADN modifié) doivent l'indiquer sur l'étiquetage au-delà d'un seuil de 0.9%. Pour la première fois, les aliments pour animaux sont également soumis à ces mentions obligatoires. (Par contre aucune indication ne sera donnée pour la viande, le lait les œufs...)

Entre temps les Etats-Unis, l'Argentine et le Canada ont porté plainte contre l'Union Européenne via l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) en mai 2003, se plaignant de ce que le moratoire et les interdictions par pays constituent un obstacle au commerce et nuisent à leurs agriculteurs. La procédure a traîné en longueur – la composition du jury à l'OMC a posé problème. Le jugement final devrait tomber au printemps 2005. Les Amis de la Terre pensent que l'OMC ne présente pas les garanties de transparence et de représentativité indispensables pour décider de notre alimentation (voir campagne [www.bite-back.org](http://www.bite-back.org)).

### Les OGM arrivent

Sous la pression de l'OMC, la Commission Européenne tente d'imposer les autorisations de mise sur le marché (mais non de cultiver) pour un maïs transgénique d'importation, le Bt11 (produit par Syngenta)<sup>9</sup>. Cette plante contient, par manipulation génétique, une toxine mortelle qui doit lui permettre de résister à certains insectes.

Bon nombre de pays européens s'opposent à cette autorisation. Les milieux scientifiques et politiques sont en désaccord sur les risques. Faute d'un accord au moment du vote (à majorité qualifiée) la Commission a le pouvoir de prendre une décision. Au moment du vote le 26 avril 2004, il n'y a pas eu de majorité qualifiée, et la Commission a annoncé qu'elle autoriserait le Bt11 dans les prochaines semaines – en fait pour des raisons de politique et sans tenir compte des objections scientifiques sur les risques. Notons cependant que jusqu'ici la Commission n'a pas tenté d'imposer de nouvelles cultures d'OGM en Europe.

#### Les dangers du Bt11

On n'a pas de réponse complète sur les dangers possibles.

- L'insertion des gènes est-elle conforme au projet ?
- Les conclusions de Syngenta sur l'absence de danger sont-elles fiables ?
- La toxine produite par le maïs risque-t-elle d'avoir un effet allergène ?

### Inquiétudes sur la sécurité

L'opinion européenne reste très divisée sur les risques liés aux aliments et cultures transgéniques. Scientifiques et politiques ne sont pas d'accord sur les effets à long terme de la consommation ou de la culture d'OGM. La recherche a commencé à montrer que le problème est réel. Au Royaume Uni, avec des essais sur des volontaires, on a découvert que la flore intestinale absorbait l'ADN transgénique après un seul repas<sup>10</sup> – c'est un résultat inattendu, qui pose la question de la transmission à l'humain de la résistance aux antibiotiques portée par les gènes manipulés. En mars 2004 l'Association Britannique des Médecins, qui représente la majorité des médecins exerçant dans le pays, a de nouveau demandé des recherches supplémentaires sur les conséquences sanitaires des OGM<sup>11</sup>.

Les plantations expérimentales les plus vastes ont eu lieu au Royaume Uni entre 1999 et 2003. Les chercheurs ont conclu que cultiver du colza et des betteraves transgéniques avait des effets plus néfastes pour la biodiversité que cultiver les plantes non manipulées. Pour le maïs transgénique résistant aux herbicides, produit par Bayer, les chercheurs ont conclu qu'il était meilleur pour la biodiversité mais cette conclusion est controversée<sup>12</sup> : le maïs n'était pas cultivé dans des conditions réelles et surtout, la comparaison était établie avec du maïs conventionnel traité à l'atrazine, herbicide désormais interdit en Europe à cause de son effet néfaste sur l'environnement<sup>13</sup>. Depuis, Bayer a d'ailleurs retiré ce maïs du Royaume Uni.

### Interdictions par pays

De nombreux pays d'Europe ont interdit soit la culture, soit la vente d'OGM. L'Italie par exemple a interdit quatre types de maïs transgénique, l'Allemagne a suspendu l'autorisation d'un maïs résistant aux insectes et la France a interdit deux variétés de graines de colza. Quelques pays recommandent également l'abandon de cultures de colza et betteraves transgéniques à présent que les essais au Royaume Uni ont montré qu'elles nuisaient à la biodiversité. Là où les cultures transgéniques ont été autorisées (avant le moratoire) les résultats sont très mitigés. Au Pays-Bas

par exemple, le maïs fourrage de Bayer autorisé en 1999 n'a jamais été cultivé parce que l'industrie laitière refusait d'acheter le lait des vaches nourries de cette façon.

### **L'Espagne, toute seule**

Le seul pays d'Europe où on trouve des cultures transgéniques, c'est l'Espagne. Or on a pu prouver une contamination de l'agriculture biologique aux environs, des rendements insuffisants, et un risque croissant pour l'environnement à mesure que les insectes deviennent résistants à la toxine transgénique<sup>14</sup>. Par ailleurs le gouvernement espagnol semble prêt à interdire le maïs Bt176 de Syngenta à partir de 2005, les milieux scientifiques s'étant prononcés contre l'utilisation du gène résistant aux antibiotiques intégré à la plante.

### **La co-existence**

L'UE a adopté en 2003 une loi permettant aux Etats membres de prendre des mesures pour empêcher les cultures transgéniques de contaminer les champs voisins : c'est « la co-existence » (Sachant que la meilleure sinon l'unique façon d'empêcher la contamination est d'interdire les OGM !). Les Etats Membres préparent à présent leurs lois de protection en fixant les distances entre cultures OGM et conventionnelles. Mais les scientifiques ont prévenu que pour certaines comme le colza la co-existence sera très difficile, voire impossible<sup>15</sup>.

### **Responsabilité et assurance**

Les agriculteurs européens s'inquiètent de savoir qui paiera en cas de contamination d'exploitations conventionnelles ou bio par des OGM ou en cas de dommages écologiques. Certains Etats Membres élaborent une réponse : en Allemagne un projet de loi rend les agriculteurs utilisant des OGM responsables de toute dissémination. Beaucoup de compagnies d'assurance refusent d'assurer contre ce risque. Au Royaume Uni par exemple au terme d'une enquête on n'en a pas trouvé une seule prête à le faire<sup>16</sup>.

Conclusion : l'Europe n'a pas de marché pour les OGM

**On voit que l'avenir des OGM en Europe est limité : le marché est pratiquement fermé, un nombre croissant de régions se veut sans OGM et les preuves de conséquences écologiques qui s'accroissent devraient amener à interdire d'autres cultures transgéniques. L'hostilité aux OGM dans les champs et dans l'alimentation en Europe va augmenter avec cette autorisation d'importer un maïs transgénique contre l'avis des citoyens européens.**

### **REFERENCES**

<sup>1</sup> [europa.eu.int/comm/research/press/2001/pr0612en-report.pdf](http://europa.eu.int/comm/research/press/2001/pr0612en-report.pdf)

<sup>2</sup> pour plus d'information voir [www.gmofree-europe.org](http://www.gmofree-europe.org)

<sup>3</sup> [www.greengloves.org](http://www.greengloves.org)

<sup>4</sup> [biotech.jrc.it/deliberate/dbcountries.asp](http://biotech.jrc.it/deliberate/dbcountries.asp)

<sup>5</sup> [www.defra.gov.uk/planth/pvs/pubreg/preg01.htm](http://www.defra.gov.uk/planth/pvs/pubreg/preg01.htm)

<sup>6</sup> [www.guardian.co.uk/gmdebate/Story/0,2763,1064024,00.html](http://www.guardian.co.uk/gmdebate/Story/0,2763,1064024,00.html)

<sup>7</sup> [www.bcsbioscience.co.uk/](http://www.bcsbioscience.co.uk/)

<sup>8</sup> EU Deliberate Release Directive 2001/18/EC

<sup>9</sup> Pour une critique de ces cultures : [www.foeeurope.org/GMOs/pending/index.htm](http://www.foeeurope.org/GMOs/pending/index.htm)

<sup>10</sup> Netherwood T. et al. Nat. Biotechnol. 22, 204–209 (2004).

<sup>11</sup> [www.bma.org.uk/ap.nsf/Content/GMFoods](http://www.bma.org.uk/ap.nsf/Content/GMFoods)

<sup>12</sup> House of Commons Environmental Audit Committee, 2004, GM Foods- Evaluating the Farm Scale Trials. HMSO, London.

<sup>13</sup> [www.defra.gov.uk/environment/gm/fse/index.htm](http://www.defra.gov.uk/environment/gm/fse/index.htm)

<sup>14</sup> [www.foeeurope.org/press/2003/AW\\_26\\_August\\_failing.htm](http://www.foeeurope.org/press/2003/AW_26_August_failing.htm)

<sup>15</sup> Sweet J & Eastman K (2002). *Genetically modified organisms (GMOs): The significance of gene flow through pollen transfer*, European Environment Agency Environmental issue report No 28

<sup>16</sup> [www.farm.org.uk](http://www.farm.org.uk)

<sup>17</sup> [biotech.jrc.it/deliberate/dbcountries.asp](http://biotech.jrc.it/deliberate/dbcountries.asp)

<sup>18</sup> [www.defra.gov.uk/planth/pvs/pubreg/preg01.htm](http://www.defra.gov.uk/planth/pvs/pubreg/preg01.htm)

<sup>19</sup> [www.guardian.co.uk/gmdebate/Story/0,2763,1064024,00.html](http://www.guardian.co.uk/gmdebate/Story/0,2763,1064024,00.html)

<sup>20</sup> [europa.eu.int/comm/research/press/2001/pr0612en-report.pdf](http://europa.eu.int/comm/research/press/2001/pr0612en-report.pdf)

<sup>21</sup> [www.greengloves.org](http://www.greengloves.org)